

OECD *Multilingual Summaries*

OECD Communications Outlook 2013

Summary in French



Accédez au texte intégral: 10.1787/comms_outlook-2013-en

Perspectives des communications de l'OCDE 2013

Résumé en français

Principales conclusions

En 2011, on dénombrait au total dans la zone OCDE 2 066 millions de voies d'accès aux communications, ce qui équivaut à 166 abonnements pour 100 habitants. Les abonnements aux services mobiles représentaient 65.4 % des voies, contre 64 % en 2009, tandis que les abonnements à la téléphonie fixe classique continuaient à reculer. Le nombre d'abonnements au haut débit par fibre optique a progressé au rythme de 16.61 % par an entre 2009 et 2011. L'utilisation accrue du haut débit mobile a été stimulée par la popularité des smartphones. La proportion moyenne d'abonnements à l'Internet mobile dans la zone OCDE a atteint 56.6 % en juin 2012, alors qu'elle n'était que de 23.1 % en 2009.

Les tarifs de la téléphonie fixe et, plus fortement encore, ceux de la téléphonie mobile ont diminué entre 2010 et 2012, accusant des baisses sensibles pour tous les types de consommation, à l'exception des services professionnels fixes.

Dans le panier de base des tarifs du haut débit hertzien pour les ordinateurs portables (avec un crédit de données de 500 Mo par mois), le coût moyen dans la zone OCDE est de 13.04 USD en PPA, même s'il peut atteindre 30 USD dans certains pays. Il en coûte en moyenne 37.15 USD pour 10 Go. Le tarif moyen d'un forfait pour tablette de 250 Mo est de 11.02 USD par mois. Pour 5 Go, il est de 24.74 USD, mais il varie de 7.98 USD (en Finlande) à 61.84 USD (en Nouvelle-Zélande).

Les services de communication qui étaient auparavant distincts convergent rapidement, tandis que la numérisation, conjuguée au déploiement d'infrastructures fixes et sans fil, accroît la largeur de bande disponible pour tous les types de services de communication. S'agissant de l'Internet, on mentionnera l'adoption rapide de la norme LTE (long-term evolution) ou 4G pour les réseaux mobiles qui s'appuient sur une architecture purement IP et utilisent l'application VoLTE (Voice over LTE). Citons comme autres exemples les services télévisuels IP de vidéo à la demande et de lecture en direct ou en flux proposés par les câblo-opérateurs, les fournisseurs de services par satellite, les diffuseurs du secteur public et les fournisseurs de services de type « nuage » et autres fournisseurs en accès direct (OTT).

Après un net recul en 2009, les recettes des télécommunications se sont stabilisées en 2010 et ont repris leur croissance en 2011. Cette évolution peut être attribuée à la vigueur des marchés des communications mobiles et plus précisément à l'accélération de l'adoption des smartphones au cours de cette période. L'immense majorité du trafic généré par les smartphones ou les tablettes est liée à l'utilisation du Wi Fi associé à des réseaux fixes, et non à des réseaux mobiles. Les réseaux fixes sont, de fait, devenus le moyen de raccordement pour les appareils mobiles et sans fil. Certaines études affirment que 80 % des données utilisées sur appareils mobiles sont reçues par des connexions Wi Fi à des réseaux fixes.

Les recettes correspondant aux services de données connaissent une croissance à deux chiffres dans la plupart des pays de l'OCDE et le trafic données est désormais la principale source de croissance des

opérateurs de réseau. S'il existe de nouvelles possibilités indéniables dans les nouveaux services, comme les paiements par mobile, elles supposent au fond le transport de données en association avec des partenaires comme les sociétés de crédit. Rares sont ceux qui s'attendent à une croissance dans les services classiques tels que la téléphonie ou les SMS, en termes de part des recettes.

La clé de la réussite de l'écosystème mobile a été la présence d'une concurrence suffisante dans la fourniture de services et d'infrastructures réseau. Cette concurrence a conduit certains opérateurs à ouvrir et partager leur accès aux clients de façon bien plus fructueuse que si cela avait été réalisé sous la contrainte de mesures réglementaires.

L'Internet continue d'afficher une forte croissance, mais qui a ralenti par rapport aux périodes antérieures dans certaines catégories, comme on pouvait s'y attendre, étant donné l'adoption généralisée de cette technologie. L'Internet est devenu, à côté de la radiodiffusion analogique, le principal vecteur de distribution de contenus sonores. Le passage à la télévision numérique est pratiquement achevé dans la zone OCDE. Dans beaucoup de pays, les diffuseurs proposent leur contenu soit en direct, soit par le biais de la télévision de rattrapage sur l'Internet. Les services d'abonnement à la vidéo à la demande connaissent un essor rapide.

Nouveaux enjeux

Les décideurs et les régulateurs ont un rôle essentiel à jouer pour veiller à une concurrence suffisante. Ils doivent notamment s'assurer qu'il y ait suffisamment de fréquences disponibles, des adresses IP et autres ressources de numérotation en abondance pour les nouveaux entrants sur le marché, et une concurrence équitable entre les opérateurs et les fournisseurs OTT.

Pour innover dans les infrastructures haut débit et relever les grands défis de l'industrie, de l'économie et de la société au sens large, il est essentiel et crucial de faire en sorte que les marchés restent ouverts aux fournisseurs OTT et aux opérateurs disposant d'infrastructures.

Un nombre croissant de dirigeants d'entreprise affirment que les tarifs élevés pratiqués sur l'itinérance mobile internationale sont préjudiciables à leurs relations-clients en même temps qu'ils constituent un obstacle de taille aux échanges et aux déplacements dans les pays de l'OCDE. La Recommandation du Conseil de l'OCDE sur les services d'itinérance mobile internationale (février 2012) recommande d'évaluer et de supprimer les barrières susceptibles d'empêcher l'accès des opérateurs de réseaux virtuels mobiles aux services mobiles locaux de gros pour offrir des services d'itinérance.

En raison du caractère limité du spectre et de la demande accrue de services de données, les réseaux mobiles vont s'efforcer de délester leur trafic sur les réseaux fixes. En même temps, les décideurs et les régulateurs doivent veiller à ce qu'il existe assez de ressources afin de garantir un raccordement suffisant pour les réseaux sans fil, en particulier si la concurrence est insuffisante sur les réseaux d'accès fixes. Même si le débat se poursuit au sujet du calendrier de déploiement de la fibre jusqu'au domicile, tout le monde s'accorde à dire que les opérateurs de réseaux vont continuer de rapprocher cette technologie des résidences et des utilisateurs finaux. La gageure pour les régulateurs est que, indépendamment de la technologie utilisée, de nombreuses régions de l'OCDE semblent se diriger vers des situations de monopole ou de duopole pour les réseaux fixes. Le sans-fil peut, bien sûr, créer de la concurrence pour certains services classiques ou nouveaux, mais les ressources en fréquences imposeront toujours des limites, qui ne concernent pas la fibre.

Depuis l'édition 2011 des "Perspectives des communications", l'Asia Pacific Network Information Centre a épuisé ses adresses IPv4 selon les procédures normales, comme les Réseaux IP Européens - Network Coordination Centre. L'Afrique, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud ne manqueront pas à terme d'épuiser l'espace d'adressage qui leur est alloué. Le successeur de l'IPv4 – l'IPv6 -- permet 2^{128} adresses, soit une quantité quasi illimitée, mais il n'a pas encore été mis en œuvre à grande échelle. Bien que plus de la moitié de l'équipement déployé sur l'Internet filaire soit aujourd'hui capable de supporter l'IPv6, moins de 1 % de cet équipement est actuellement connecté à un service qui propose l'IPv6.

Si certaines taxes ou redevances sectorielles spéciales peuvent être justifiées à des fins précises, comme le financement du régulateur du secteur ou la contribution à des objectifs de service universel, des charges fiscales supplémentaires pour le secteur des télécommunications pourraient nuire à la fois aux consommateurs et à l'industrie elle-même.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.

Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE www.oecd.org/bookshop

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse rights@oecd.org ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE

2 rue André-Pascal, 75116

Paris, France

Consultez notre site Internet www.oecd.org/rights



Retrouvez le texte complet sur OECD iLibrary!

© OECD (2013), , OECD Publishing.

doi: 10.1787/comms_outlook-2013-en